

RISQUE ROUTIER

Une formation pour 600 aides à domicile en Creuse

Dans le cadre de l'action conduite par le Conseil départemental ainsi que la Préfecture de la Creuse, le service de santé au travail de la Creuse (ACIST 23) propose une action innovante en partenariat avec STL limousin et l'EFC, organismes de formation, dès l'automne 2018.

600 aides à domicile de la Creuse seront sensibilisées au risque routier lors de dix sessions de formations réparties 2018 et 2019. La partie pédagogique de ces formations est prise en charge par le service de santé au travail dans le cadre de l'offre globale de prévention proposée à ses adhérents.

De nombreux salariés passent une grande partie de la journée au volant de leur véhicule dans le cadre des missions qu'ils effectuent pour leur entreprise. Ils sont, du fait de leur activité, exposés au risque routier professionnel. Trop souvent sous-estimé, ce risque est un risque professionnel majeur. C'est la première cause de décès par accident au travail : près de la moitié des acci-

dents mortels du travail de salariés du régime général sont des accidents de la route soit 20 % de la mortalité professionnelle selon l'INRS.

Déroulement des sessions et programme. Dix sessions de formations sont ainsi proposées à raison de 60 personnes par jour (30 € par demi-journée).

Dates retenues pour 2018. Mardi 11 septembre, mardi 2 octobre, jeudi 25 octobre, jeudi 8 novembre, mardi 11 décembre

Contacts. ACIST 23, Mme Perrier, directrice, 05.55.52.63.29, www.acist23.fr ; Direction des personnes en perte d'autonomie, M. Sertillange, chargé de mission Conseil départemental - 05.44.30.25.06.

STL Formation : Mr Fulminet, responsable pédagogique - 06.08.02.81.93 - <http://www.sante-travail-limousin.org/nos-formations/>

EFC (Ecole de Conduite Française) : Mr Didier, instructeur - 05.49.08.80.47. ■